



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES DE L'UTILITE PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Section des INSTALLATIONS CLASSEES
Affaire suivie par : Mme Nadège DANNE
Tél : 03.21.21.21.51
Fax : 03.21.21.23.13
nadega.danne@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 26 novembre 2018

Monsieur,

Vous avez déposé dans mes services le 17 mai 2018, un dossier complété les 16 octobre 2018 et 5 novembre 2018 de demande d'autorisation environnementale d'exploiter un bâtiment logistique sur la commune de BREBIERES.

Ce dossier a été jugé recevable par l'Inspection de l'Environnement.

Afin de procéder à l'enquête publique, je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir, dans les meilleurs délais, 2 exemplaires papier supplémentaires du dossier complété ainsi que 11 dossiers numérisés sur C.D protégés individuellement, assortis du courrier du 9 octobre 2018 de la MRAe.

Par ailleurs, vous voudrez bien m'indiquer l'adresse d'un lien où l'ensemble du dossier pourra être consulté par le public pendant toute la durée d'enquête, ou me fournir un exemplaire numérisé de ce dossier dont chaque partie ne dépassera pas 20 Mo afin de le publier sur le site de la préfecture.

En vertu de l'article **L.123-12** du Code de l'Environnement, vous veillerez à ce que soit mentionné dans le dossier précité, s'il y a eu ou non concertation préalable du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet
Le Chef de Bureau Délégué

Franck BERTHEZ

GOODMAN FRANCE
A l'attention de M. TONACHELLA
62 rue de la chaussée d'Antin
75009 PARIS